
LES DERNIÈRES NOUVELLES DES POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES

LA MRC, SUR LE POINT D'ADOPTER SA PREMIÈRE POLITIQUE FAMILLE !

PAR MAGGIE BEAULIEU-PELLETIER,
CHARGÉE DE PROJET

Ayant pour titre *Un milieu de vie stimulant où il fait bon grandir et s'épanouir*, la Politique famille de la MRC pourra être entérinée par le Conseil le 15 août 2018. Le document se veut à la fois un guide et un cadre de référence commun pour les réflexions, les décisions et les actions à entreprendre ensemble. Avec le plan d'action 2018-2022, lequel comprend 44 mesures, la MRC et ses partenaires souhaitent infléchir la trajectoire démographique de La Matanie en retenant et en attirant davantage les jeunes et les familles sur le territoire. Notons que la Politique sera disponible en ligne au www.lamatanie.ca sous l'onglet *Démarche Politiques familiales municipales*.



Coin lecture à la Bibliothèque municipale de Matane Fonds de solidarité FTQ
Crédit photo: Émilie Gratton

ÉTAPES À VENIR

- Dévoilement des résultats de l'exercice de priorisation
- Préparation du lancement officiel et original de la Politique famille de la MRC
- Début de la reddition de compte au niveau local



QUESTION FAMILLE, MOT D'UNE JEUNE ÉLUE

L'attraction et la rétention de la main d'oeuvre et des familles est un enjeu pour tout le territoire de la MRC, dont la Ville de Matane.

Collectivement, nous pouvons tous travailler à rendre notre milieu intéressant et à en être fiers. C'est avec de petits gestes que tous ensemble nous pouvons faire une différence, en partageant une vision commune. La Politique famille MRC représente une bonne opportunité d'investir de l'énergie dans nos familles d'aujourd'hui et de demain.

-Annie Veillette, conseillère et responsable des questions familiales à la Ville de Matane



SEPT GRANDES ORIENTATIONS

PAR MAGGIE BEAULIEU-PELLETIER

Depuis la fin juillet, les citoyens sont invités à prioriser le plan d'action famille de la MRC. Les résultats aiguillent le comité de suivi en ce qui a trait à l'échéancier et aux ressources financières. Voici, dans l'ordre, ce qui oriente le plan d'action 2018-2022 :

- 1 Attirer et retenir les familles
- 2 Soutenir les familles vulnérables
- 3 Offre et accès aux services
- 4 Saines habitudes de vie
- 5 Mise en valeur des attraits et préservation des environnements
- 6 Vie communautaire
- 7 Amélioration des communications

Les *Résultats de la priorisation* sont disponibles au www.lamatanie.ca.

